



Siège : Salle de Tir à l'Arc  
Rue Pasteur  
59115 LEERS

## Bulletin d'inscription avec périodes d'essais saison 2019 / 2020

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél : .....  
Adresse E-mail : .....

(contact Mail obligatoire pour l'envoi de la licence par la fédération  
merci de l'inscrire clairement)

1<sup>er</sup> essai le .....

2<sup>ème</sup> essai le .....

3<sup>ème</sup> essai le .....


A l'issu de ces 3 essais effectués **uniquement le vendredi en septembre**, un bilan sera établi par l'équipe d'entraînements en présence des parents.

Si bilan positif, dépôt du dossier complet d'inscription par les parents.

**Les cours démarrent début Octobre**

 vendredi : 18h à 19h30

ou

 samedi : 14 h à 15 h 30

**Découverte du Tir à l'arc par** : Les amis-la famille :  En Vacances :  Milieu Scolaire  Tournée Robin des bois :  Opération promotionnelle FFTA :  Portes ouvertes Forum association :  Site Internet :  Emission TV  Presse écrite :  Autres   
**Arc** : Classique :  Compound :

### Cotisations :

Poussins (- 10 ans) 60 €  
Jeunes (-21 ans)..... 70 €  
Adultes..... 105 €

Tarif dégressif à partir de la 2ème inscription pour une même famille (-5,00€).

Ces sommes comprennent la licence avec assurance et la cotisation au club.

### Document à fournir impérativement lors de l'inscription :

- un certificat médical obligatoire précisant la pratique du tir à l'arc **en compétition** est à fournir lors de l'inscription (document officiel à retirer au club) ; **l'archer(e) ne sera pas admis(e) sur le pas de tir sans remise de ce document.**
- une photo d'identité pour toute nouvelle inscription (en cas de renouvellement photo d'identité non obligatoire)

Pour les jeunes de moins de 16 ans, la présence des parents au moment de l'inscription est obligatoire.

Des facilités de paiement peuvent être accordées (uniquement par chèques libellés à l'ordre du LOS TIR A L'ARC, échelonnés et remis lors de l'inscription).

### Matériel :

**Un équipement** composé de 6 flèches, une protection de bras, une dragonne et une palette sera obligatoire à l'inscription. Cet équipement sera en vente au club au prix de 70 €\* l'ensemble.

**Des flèches** seront également en vente par lot de 3 au prix de 15€\* le lot.

**La location des arcs** est de 15€ par trimestre pour les archers débutants et 20 € par trimestre pour les archers compétiteurs.

Les chèques sont à remettre lors de l'inscription. Ils seront débités au début de chaque trimestre, soit début octobre, début janvier, début avril.

En qualité de parents d'enfants de moins de 16 ans, j'ai pris connaissance du règlement intérieur concernant les cours.

Le

Signature